

ANNEXES

ANNEXE I : la « Marseillaise capcinoise », tirée d'un rapport adressé à la préfecture de Perpignan, Archives Départementales des Pyrénées Orientales, série V, Formiguères.

La Marseillaise capcinoise

1^{er} couplet

*Les Capcinois, tous dans l'arène,
Défendons tous nos libertés
Voyez le sectaire et sa haine
Braver toutes nos libertés (bis)
Entendez-vous ce cri de rage
Contre le Christ, contre l'autel
Et là-bas, le sinistre appel
Du meurtre au pillage au carnage*

Refrain

*Debout, les Capcinois,
Formez vos bataillons
Marchons, marchons,
Le sang du Christ
Féconde nos sillons
Ils espèrent dans leur demeure
Enfin poser un pied vainqueur*

*Sur ce qui fait grande la France
Sur notre foi, sur notre honneur (bis)
Ecoute bien, lâche sectaire,
Frappant, broyant tout sous tes pas,
Jamais, jamais tu ne vaincras
La France et le Dieu du calvaire
Refrain*

*Notre étendard, notre lumière,
C'est la croix du divin Sauveur
Elle sera notre lumière
Nous marcherons à sa lueur (bis)
Devant nous brille l'espérance,
Des jours meilleurs vont revenir
Déjà s'éclaire l'avenir
Venez les cœurs et sûre (?) la France*

Copie certifiée conforme / Perpignan le 12 mars 1906/ Le Trésorier Général (signature illisible).

ANNEXE II : protestation des membres du conseil de fabrique de Bolquère (Haute-Cerdagne), lors de l'inventaire de 1906 (Archives Départementales des Pyrénées-Orientales, série V, Bolquère).

Les soussignés, membres du Conseil /de Fabrique de l'Eglise de Bolquère, protestent énergiquement contre l'inventaire des biens sacrés ordonnés par l'Etat, et que vous, M. M. les agents des domaines, venez accomplir.

Ces biens sont la propriété exclusive de l'Eglise. Ils ont été constitués par les libéralités et les sacrifices du peuple chrétien, en vue de l'exercice du culte catholique. Seule l'Eglise en a l'administration et elle frappe, de ses anathèmes, quiconque porte une main sacrilège et spoliatrice. Investis de la charge de veiller sur ces biens, notre conscience nous défend de concourir à un acte qui constitue une violation du droit de propriété, un attentat aux droits de l'Eglise, et une préparation à la spoliation.

Cédant à la force, et réprouvant de toute leur énergie de catholiques et de citoyens français la loi dite de Séparation, les soussignés n'entendent assister à l'inventaire que simples témoins et demandent l'insertion de cette protestation dans le procès-verbal de vos opérations.

Signé : P.C. Anjaleu (?) / Bolfa / Patau / Barnole / Bolfa

Françoise Pellicer, « “Entre toutes les femmes” : une piété particulière. Les Vierges des Sept Douleurs de Cerdagne française et du Capcir », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires* 17 | 2017.